

## J'ai connu Marie-Louise Monnet

### Témoignage d'Elisabeth Croquison Au colloque Marie-Louise Monnet, le 20 janvier 2017

C'était pendant la guerre, j'avais 20 ans, vers 1944. J'avais un désir : « Faire de l'apostolat ». A l'époque, ce n'était envisageable que dans une communauté religieuse. Je suis allée en visiter plusieurs, mais... non, ce n'était pas pour moi. Alors ?

Mon aumônier de JICF, le Père Lestiboudois, qui me guidait me dit : « *Va voir Marie-Louise* ». Ce que j'ai fait. Et voici la réponse de Marie-Louise : « **Je n'ai pas besoin de tout cela pour être apôtre. J'ai mon BAPTEME et cela me suffit pour être apôtre** ».

Cela a guidé toute ma vie.

A l'époque, on n'évoquait jamais le baptême ; merci au Concile de l'avoir réhabilité.

A 93 ans, je crois pouvoir dire que j'ai réalisé **ma vocation de laïque** (même pas consacrée), laïque et **Apôtre dans le monde**, par ma vie quotidienne et mes engagements successifs dans le monde du travail qui fut le mien, celui des retraités maintenant, et par mes engagements en ACI (équipes diocésaines successives au Havre, à Nanterre, en Yvelines). Tout cela grâce à mon BAPTEME, redécouvert grâce à Marie-Louise.

Plus tard, Marie-Louise m'a fait rencontrer les amies de l'ACO et du CMR et la JOC.

Elle a toujours maintenu le contact avec **les autres Mouvements d'Action Catholique** : c'était très important pour elle.

Après la guerre, vers 1946-1948, ces Mouvements ont créé des services d'aide à domicile pour les jeunes mères de famille de leurs milieux : les travailleuses familiales. Marie-Louise se demandait s'il faudrait faire de même pour nos milieux....

A cette époque, j'ai fait partie du groupe des relecteurs de comptes rendus d'équipes, au niveau national. Avec Marie-Louise, nous avons tenté de repérer les exemples concrets qui exprimaient quelque chose des relations des personnes de nos milieux avec leurs « employées de maison », « les bonnes » telles qu'on les nommaient.

Marie-Louise a alors profité des Rencontres Nationales du Mouvement (qui étaient annuelles à l'époque), pour proposer des groupes de réflexion sur ce thème, afin que des rencontres puissent s'opérer.

C'est alors qu'on a vu s'organiser peu à peu, **localement**, cette « profession d'employées de maison » par des rencontres entre employeurs et employées jusqu'à ce que naissent des conventions collectives pour cette profession. Marie-Louise n'avait rien commandité dans cette affaire. **Elle avait seulement favorisé le dialogue** entre les « employeuses » membres de l'ACI et encouragé le dialogue de celles-ci avec leurs employées dont certaines appartenaient... à la JOC.

C'est ce qu'elle appelait **l'ECHANGE** auquel elle croyait.

Soulignons aussi son insistance sur la **nécessité des comptes rendus** base de cet échange et des compte rendus **de faits de vie concrets** et non de considérations ou de discours.